

Procès verbal de l'AG ordinaire du 16.03.2023

Présidence : Olivier Mouthon

Secrétaire : Philippe Cavin en remplacement de Manon Weibel Rosello

1 - Accueil

39 personnes participent à cette Assemblée ordinaire de printemps. Le Président, Olivier Mouthon, souhaite la bienvenue aux paroissiens/ennes.

Remerciements :

Paroissien/ne/s, représentants des autorités civiles et religieuses présents, notamment : Délégués des conseils communaux Mme Virginie Clarey (Val d'Illiez), M. Pierre-André Michel (Troistorrents), Mme Aude Gex-Collet (Champéry), M. Fabrice Thétaz (Monthey), M. Mario Giacomino (Conseil Synodal).

Excusés :

M. Alphonse-Marie Veuthey (Préfet), M. Bertrand Duchoud (Sous-préfet), Mme Véronique Chervaz (Collombey), M. Stéphane Coppey (Monthey), Abbé Jérôme Hauswirth (Curé de Monthey), M. Robert Burri (Conseiller synodal), Mme Odette Gollut (conseillère de paroisse), Mme Manon Weibel Rosello (secrétaire de Paroisse), M. Michel Moix.

Présences :

Les personnes présentes ont signé la liste des présences, **voir fichier joint**.

L'Assemblée a été convoquée dans les délais par le Paroisse Info envoyé au début Février 2023.

L'Assemblée est ouverte.

Commentaires sur l'OJ :

L'adoption des PV 2022 se fera en point 4 (au lieu de 5)

2 - Lecture de la Confession de foi

Lecture par Mario Giacomino

3 - Nomination des scrutateurs

Philippe Ritter, Diego Christen

4 - Adoption des PV 2022

Ont pu être consulté sur site ou au secrétariat, ainsi qu'au Temple lors des derniers cultes.

- AG de printemps, 17.03.2022. **Adopté par acclamation**
- AG d'automne, 27.09.2022, Madame Aude Gex-Collet doit être ajoutée à la liste des excusés (Déléguée de la commune de Champéry). **Adopté par acclamation.**

5 - Election d'une nouvelle ministre

Parole à la Présidente, Lise Buri **Texte en pièce jointe**

Cadre de l'élection

La législation de l'EREV précise dans son règlement de procédure que le vote se fait à bulletin secret (art 25 RP) « *sans discussion sur les candidats* ».

Questions et remarques sur la procédure de sélection

Certains paroissiens émettent des doutes quant au fait d'avoir deux pasteurs. Concernant cette nouvelle nomination, l'année dernière il a été décidé d'engager un pasteur, un diacre et 2-3 laïcs. Crainte que la qualité de la prédication s'en ressentent et qu'une diminution de l'affluence se fasse ressentir. Les qualités et compétences du pasteur actuellement en fonction (Robert Zamaradi) sont relevées. N'enlevons pas à Robert ses interventions dans les cultes.

- ⇒ Réponses du conseil de paroisse : Avoir des cultes en moins soulagera Robert qui n'a plus eu de dimanche de congé depuis longtemps. L'engagement d'Agnès Thuégaz se fera en direction des ados, des JP et des familles, elle ne va pas prendre le travail de Robert. Elle sera à 50% uniquement.

Pourquoi engager une pasteure à 50% aujourd'hui, alors qu'il avait été décidé d'attendre le départ de Mario ? On dit une chose et ensuite on change. Pourquoi avance-t-on d'une année l'engagement d'un pasteur ?

Réponse de Mario Giacomino, en tant que responsable RH de l'EREV : Au vu de la situation en Suisse romande, il existe en Romandie de nombreux postes pastoraux vacants. Les Églises cherchent des pasteurs en France. Trouver des diacres disponibles est encore plus problématique. Le Coude du Rhône, cherche un diacre depuis le départ de Pierre-Alain Mischler. Il y a une situation de pénurie de ministres et la paroisse de Monthey se trouve face à une opportunité d'engagement. En règle générale, les diacres restent dans leur paroisse de formation.

Peut-on voter quand on ne connaît pas le cahier des charges de la nouvelle pasteur ?

Surprise face à cette procédure : si on vote non, viendra-t-elle quand même ?

On ne devrait pas avoir peur de réduire la voilure, car il y a moins de monde aux cultes. Devons-nous toujours demander autant aux communes ?

Réponse : Le cahier des charges c'est le conseil de paroisse qui le fait. Nous avons réfléchi à une situation idéale l'année passée. Cette année nous trouvons une solution face à la réalité du terrain.

- S'il n'y a personne en août, Robert sera tout seul. Qui fera le travail ?

- Nous sommes une paroisse de personnes qui croient en Dieu. Tout le cheminement a été porté dans la prière. Si Agnès est engagée il y aura de belles choses.

Lorsque le Pasteur Pedro Britto est parti, des laïcs ont été sollicités pour différentes tâches. Que deviennent-ils ?

Selon directives du Conseil synodal, ils ne peuvent être engagés qu'à de petits pourcentages. Mme Kirchner a démissionné. Cédric Jeanmaire a été engagé pour les JP et Taizé, mais il n'y a plus de JP. Mme Fracheboud continue son travail. Mais l'option de travailler avec des laïcs n'a pas été idéale. Le pourcentage d'engagement de Pedro Brito a été diminué à 50%. Agnès aura un profil différent.

- On a une chance que Mme Thuégaz a partagé son désir de changer de poste pour un 50%. Faisons confiance que la coopération avec Robert se passera bien.

Élection

Selon les statuts, la paroisse reconnaît comme membre les personnes protestantes habitant sur les communes Monthey, Champéry, Val d'Illeiez, Troistorrens, Collombey-Muraz et Massongex.

Résultat

Procès-verbal d'élection **en pièce jointe**.

30 bulletins distribués, rentrés et valables. Majorité absolue : 16 voix.

Agnès Thuégaz est élue au poste pastoral de la Paroisse de Monthey par 21 voix.

6 - Rapport du Conseil de Paroisse

Par sa Présidente, Lise Burri **en pièce jointe**.

Questions, remarques ?

Peut-on en savoir plus sur le GOAR

Le Groupe d'Accueil Œcuménique des Réfugiés se retrouve ici les lundis après-midi pour faire les devoirs. Et en été, tous les lundis des enfants et des adultes se retrouvent ici pour jouer ensemble. Grâce aux bénévoles catholiques et protestants.

Adoption par acclamations, remerciements aux ministres et CP.

7 - Comptes de l'exercice 2022 – Pauline Dorsaz

Ont pu être consultés sur site ou au secrétariat, ainsi qu'au Temple lors des derniers cultes.

Les comptes se trouvent en **pièces jointes**.

L'exercice se termine avec un excédent de produit de CHF 2'244.-

Questions ?

Qu'est-ce que le compte 3013 vacances de poste : Pour que l'EREV soit une Église formatrice un fond a été créé et alimenté par deux sources : 50ct par paroissien et par les paroisses qui économisent lorsqu'une Église a une vacance de poste. Le calcul est le suivant : On déduit du coût salarial économisé par la vacance de poste, les frais de remplacement. Le solde est divisé en deux. Une moitié est envoyée à l'EREV et la seconde revient à la Paroisse.

Concernant les comptes 6012 et 6110, pourquoi les charges sociales sont supérieures au budget alors que les salaires ont diminué ? Les primes APG facturées par l'assurance ont doublé. En 2022, il y a eu plusieurs malades de longue durée. Cela fait des frais importants. L'assurance a donc imposé des primes plus élevées. L'EREV a réfléchi sur une alternative : on s'auto-assure. On crée notre propre fond en prélevant un montant similaire à celui que demanderait l'assurance, jusqu'à la réserve ciblée. Ensuite, le prélèvement pourra être abaissé. Les ministres sont difficilement remplaçables. Car personne n'a le même profil, hormis des pasteurs retraités.

Point 7414 : Pour la cérémonie est-ce que la gravure est comprise dedans ? oui.

8 - Rapport des vérificateurs

Cyril Borboen et Sonia Richard. **En document joint**

Pas de question

9 - Approbation et décharge au CP et à sa trésorière

Approbation par acclamation, adoption et décharge au CP et à la trésorière avec remerciements pour son excellent travail et sa précision.

10 - Message des invités

Monsieur Fabrice Thétaz pour la commune de Monthey. Quelques mots de remerciements, grand merci pour l'engagement de la paroisse sur Monthey et pour l'élection de la nouvelle ministre. Un projet participatif intergénérationnel dans la commune est en cours de préparation pour cet été : la buvette au quai.

Madame Aude Gex-Collet pour la commune de Champéry : Remerciement pour l'accueil, pour la tenue des comptes et pour toutes les actions durant toute l'année. Très heureuse de l'élection de Mme Agnès Thuégaz, une chose positive d'avoir une femme parmi nous.

Madame Virginie Clarey pour la commune du Val d'Illiez : Joie de constater la ferveur et l'engouement pour la paroisse.

Monsieur Jean-Pierre Michel pour la commune de Troistorrents : Félicitations pour la nouvelle ministre. Travail exemplaire, le résultat des comptes en témoigne. Bravo à tous.

Mario Giacomino (conseil synodal) : Remerciement à toutes les personnes qui s'engagent dans les paroisses de manière visible ou en arrière-plan. Le conseil synodal accueille un septième conseiller. Le Conseil Synodal encourage à s'occuper des paroissiens engagés mais aussi auprès de celles et ceux plus distant. Le conseil synodal réfléchit à la création d'une Fondation à l'automne et encourage les paroisses dans la levée de fonds. Prochain Synode de Printemps : 29 avril. Reste des postes libres dans la commission de gestion.

Monsieur Olivier Mouthon a accepté d'être candidat pour la vice-présidence du Synode et Madame Sylvie Fracheboud pour la commission de recours.

11 - Divers

Charles Bron a rejoint le conseil de paroisse comme auditeur. Avec son épouse, ils sont arrivés de Pully. Est déjà engagé comme lecteur dans la paroisse, et comme comptable dans l'association le Relais.

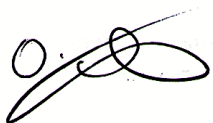
Philippe Cavin : en stage diaconal à la paroisse jusqu'en été 2024. Habitant à Saillon, marié – 3 filles. Se réjouit de faire connaissance avec les paroissiens.

Groupe évangélisation : paroisse de demain – au niveau des activités / animations à mettre en place. Rythme mensuel.

Clôture

- Clôture séance de l'AG, il est 21 heures 13.

Le Président de l'Assemblée de Paroisse



Olivier Mouthon

Le secrétaire (remplaçant)



Philippe Cavin